



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CINQUANTE-QUATRIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE
Point 3 l'ordre du jour provisoire

A54/DIV/6
10 mai 2001

Lettre ouverte du Directeur général aux chefs de délégation

Chers collègues,

Lorsque je me suis adressée à vous à la dernière Assemblée de la Santé, j'ai souligné que la santé s'inscrivait peu à peu au coeur de l'action de développement. L'amélioration de la santé était de plus en plus reconnue comme un préalable important de la lutte contre la pauvreté. En janvier de cette année, à la cent septième session du Conseil exécutif, j'ai évoqué plusieurs signes prometteurs de la volonté planétaire d'agir pour améliorer la santé de *tous* les peuples du monde et ai parlé de l'effort massif et des ressources additionnelles qui seraient nécessaires pour que cette action se concrétise. Tout au long de l'année écoulée, les chefs d'Etat ont fait part de leur intention de développer les activités. La Commission européenne a annoncé qu'elle allait insister sur la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose. Plus tard, à Okinawa, les pays du G8 sont convenus de certaines cibles afin d'atténuer d'ici 2010 le lourd tribut prélevé par le paludisme, la tuberculose, le VIH/SIDA et les maladies de l'enfance. D'autres instances publiques et privées ont pris des engagements analogues.

Au Sommet d'Abuja sur le VIH/SIDA, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses associées, qui a eu lieu à la fin du mois d'avril, le Secrétaire général des Nations Unies a réagi à ces marques d'intérêt en proposant la création d'un fonds où seraient versées des ressources additionnelles à l'appui des mesures destinées à améliorer les résultats de santé. Ce fonds aurait pour but d'atténuer les souffrances et autres conséquences de l'infection à VIH ainsi que des maladies particulièrement associées à la pauvreté, notamment le paludisme et la tuberculose.

J'ai demandé au personnel de l'OMS de participer de près à l'élaboration des propositions pour le fonds proposé ainsi que des mécanismes par le biais desquels des ressources additionnelles pourraient être acheminées en faveur de l'amélioration de la santé des peuples. Avec les Directeurs régionaux, j'ai recherché des moyens de réagir aux préoccupations exprimées par les chefs d'Etat et ministres de la santé lors de mes visites dans les pays et pendant une série de réunions de haut niveau (y compris des réunions au sommet) ces deux dernières années. Il me semble évident que l'OMS, grâce à une étroite collaboration avec d'autres organisations du système des Nations Unies et avec la Banque mondiale, va jouer un rôle de premier plan pour faire en sorte que des fonds nouveaux soient collectés, alloués et utilisés de la façon la plus pertinente, notamment pour renforcer les systèmes de santé afin qu'ils puissent répondre avec plus d'efficacité aux besoins de santé prioritaires des pauvres.

Nous avons maintenant l'expérience de plusieurs nouveaux partenariats destinés à développer les actions de santé, notamment l'initiative Faire reculer le paludisme, l'initiative Halte à la tuberculose et le Partenariat international contre le SIDA en Afrique. J'espère que les ressources recueillies grâce au nouveau fonds viendront appuyer l'excellent travail déjà accompli par ces partenariats, dans le contexte

des stratégies nationales de santé et de développement. Mais d'autres principes importants pourraient être fixés pour le fonds :

- acheminer rapidement l'argent et les produits essentiels là où ils peuvent contribuer directement à une amélioration de la santé ;
- concentrer les efforts sur des issues sanitaires mesurables – le degré d'appui étant lié à la concrétisation des résultats ;
- améliorer les systèmes de santé pour leur conférer l'efficacité voulue ;
- fonder les décisions sur les options programmatiques et politiques au niveau national ;
- concentrer les efforts sur des processus et des résultats dont profiteront les femmes ;
- associer les pays en développement à son administration, son fonctionnement et son réexamen.

Il s'agit là de questions fondamentales qu'il nous faudra approfondir lors de nos discussions et de nos délibérations. Puisque nous sommes réunis pour cette Assemblée de la Santé, je souhaiterais que vous formuliez des suggestions et des observations sur le rôle de l'OMS dans cette action destinée à développer la riposte mondiale aux maladies infectieuses et à d'autres problèmes de santé dont sont victimes les pauvres, ainsi que sur les meilleurs moyens de recueillir et d'utiliser de nouveaux fonds en faveur de l'action de santé internationale.

Je formule l'espoir que les débats de l'Assemblée de la Santé seront productifs et porteront leurs fruits et vous adresse tous mes vœux de succès.

(signé)

Docteur Gro Harlem Brundtland
Directeur général

= = =